Envoyé en préfecture le 22/03/2022
Reçu en préfecture le 22/03/2022
Affiché le 25/03/22
ID : 030-213001092-20220318-DE2022013-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Vendredi 18 Mars 2022

N° DE LA DELIBERATION : 2022013

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Stéphanie Croxo, 1ère Adjointe au Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : Mr Sébastien Bourguet (procuration à Mme Caroline Recht), Mr Laine Jean-Michel (procuration à Mr Sauvayre Jean-Luc), Mr Eric Lafont (procuration à Mme Stéphanie Croxo), Mr Cyril Ozil (est sorti au moment du vote)
A été nommée secrétaire : Mme Anne-Marie Bonot

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 10

Date de la convocation : 04/03/2022
Date d'affichage : 04/03/2022

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif mairie qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 77 293.38 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 330 847.77 €

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : - 113 391.14€
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 107 947.17 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 36 097.76 €

Envoyé en préfecture le 22/03/2022
Reçu en préfecture le 22/03/2022
Affiché le 25/03/22
ID : 030-213001092-20220318-DE2022013-DE

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 36 097.76 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 402 697.18 €.

Le Conseil Municipal,

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			